



## ÉTABLISSEMENT

Chartres Métropole (28)  
Place des Halles

28019 Chartres cédex

# AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

TRAVAUX

## Section 1 : Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Chartres Métropole (28)

**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 20003318100112

**Code postal / Ville :** 28019 Chartres cédex

**Groupement de commandes :** Oui

Coordonnateur du groupement : CHARTRES MÉTROPOLE

## Section 2 : Communication

**Moyens d'accès aux documents de la consultation**

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.c-chartres-marches.fr>

**Identifiant interne de la consultation :** 23A014

**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Service Marchés Publics - Tél : +33 237234064 - Mail : [marches.publics@agglo-ville.chartres.fr](mailto:marches.publics@agglo-ville.chartres.fr)

## Section 3 : Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Voir article 5 du Règlement de la consultation partie "Pièces de la candidature telles que prévues aux articles L.2142-1, R.2142-3, R.2142-4, R.2143-3 et R.2143-4 du Code de la commande publique"

Capacité économique et financière : Voir article 5 du Règlement de la consultation partie "Pièces de la candidature telles que prévues aux articles L.2142-1, R.2142-3, R.2142-4, R.2143-3 et R.2143-4 du Code de la commande publique"

Capacités techniques et professionnelles : Voir article 5 du Règlement de la consultation partie "Pièces de la candidature telles que prévues aux articles L.2142-1, R.2142-3, R.2142-4, R.2143-3 et R.2143-4 du Code de la commande publique"

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** Vendredi 31 mars 2023 - 15:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre uniquement) :** CHARTRES METROPOLE - place des Halles à CHARTRES (28000)- code NUTS: FRB02

- courriel : [marches.publics@agglo-ville.chartres.fr](mailto:marches.publics@agglo-ville.chartres.fr) - adresse internet : [www.chartresmetropole.fr](http://www.chartresmetropole.fr)

VILLE DE CHARTRES - place des Halles à CHARTRES (28000)- code

NUTS: FRB02 - courriel : [marches.publics@agglo-ville.chartres.fr](mailto:marches.publics@agglo-ville.chartres.fr) - adresse internet : [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)

**Critères d'attribution :** Se référer aux critères énoncés à l'article 7.2 du Règlement de la Consultation

## Section 4 : Identification du marché

**Intitulé du marché :** Affaire n°23A014 - Location d'engins de chantier avec ou sans chauffeur pour Chartres Métropole et la ville de

**Chartres****Classification CPV** : 45500000**Type de marché** : Travaux**Description succincte du marché** : Affaire n°23A014 - Location d'engins de chantier avec ou sans chauffeur pour Chartres Métropole et la ville de Chartres

Les prestations comprennent notamment :

- la location d'engins avec ou sans opérateur ;
- la fourniture des équipements attendus ;
- l'entretien périodique prévu par le constructeur ;
- Les réparations permettant une utilisation normale des matériels, notamment celles nécessaires à leur sécurité d'utilisation ;
- Les frais de dépannage sur place ou de remorquage ainsi que les frais de réparations, consécutifs à une panne mécanique ayant entraîné l'immobilisation du matériel, jusqu'à un centre agréé par le loueur ;
- les garanties associées ;
- le cas échéant les formations aux utilisateurs.

**Lieu principal d'exécution** : Territoire de Chartres Métropole. Toutefois, l'exécution de la prestation pourra être réalisée hors de ce territoire dans la mesure où les membres du groupement peuvent être maîtres d'ouvrage de travaux dépassant leur territoire géographique.**Durée du marché (en mois)** : 48**Valeur estimée hors TVA** : 3664000 euros**La consultation comporte des tranches** : Non**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non**Marché alloti** : Oui**Section 5 : Informations sur les lots****LOT :****Lot n°1 Location d'engins avec ou sans opérateur pour des travaux de terrassement****Classification CPV** : 45500000**Valeur estimée du lot hors TVA** : 3200000 euros**Lieu d'exécution du lot** : Territoire de Chartres Métropole

Toutefois, l'exécution de la prestation pourra être réalisée hors de ce territoire dans la mesure où les membres du groupement peuvent être maîtres d'ouvrage de travaux dépassant leur territoire géographique.

**LOT :****Lot n°2 Location d'engins de chantier et de levage sans chauffeur****Classification CPV** : 43300000**Valeur estimée du lot hors TVA** : 400000 euros**Lieu d'exécution du lot** : Territoire de Chartres Métropole

Toutefois, l'exécution de la prestation pourra être réalisée hors de ce territoire dans la mesure où les membres du groupement peuvent être maîtres d'ouvrage de travaux dépassant leur territoire géographique.

**LOT :****Lot n°3 Location de grues avec chauffeur****Classification CPV** : 45510000**Valeur estimée du lot hors TVA** : 64000 euros**Lieu d'exécution du lot** : Territoire de Chartres Métropole

Toutefois, l'exécution de la prestation pourra être réalisée hors de ce territoire dans la mesure où les membres du groupement peuvent être maîtres d'ouvrage de travaux dépassant leur territoire géographique.

**Section 6 : Informations complémentaires****Visite obligatoire** : Non**Autres informations complémentaires** :

- Aucune variante n'est autorisée
- L'accord-cadre est conclu à compter du 04/04/2023, ou à compter de sa date de notification si celle-ci est postérieure au 04/04/2023,

pour une période initiale d'1 an ou jusqu'à ce que le montant maximum de la période d'exécution soit atteint. Il est reconductible tacitement 3 fois pour une période d'1 an à chaque fois ou jusqu'à ce que le montant maximum de la période d'exécution soit atteint. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

- L'accord-cadre sans minimum et avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique.

Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Le montant maximum par lot et par membre du groupement pour chaque période d'exécution est le suivant :

Lot Membre du groupement Montant maximum € HT

Lot n°1 - Location d'engins avec ou sans opérateur pour des travaux de terrassement CHARTRES MÉTROPOLE 700 000,00

VILLE DE CHARTRES 100 000,00

Total 800 000,00

Lot n°2 – Location d'engins de chantier et de levage sans chauffeur

CHARTRES MÉTROPOLE 20 000,00

VILLE DE CHARTRES 80 000,00

Total 100 000,00

Lot n°3 – Location de grues avec chauffeur

CHARTRES MÉTROPOLE 0,00

VILLE DE CHARTRES 16 000,00

Total 16 000,00

- Le pouvoir adjudicateur pourra confier ultérieurement au titulaire du marché, en application de la procédure négociée prévue aux Articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

- Obligation de fournir une garantie à première demande (ou caution personnelle et solidaire) pour recevoir l'avance forfaitaire de 10%.

- Règlement : par mandat administratif en 30 jours maximum.

- Financement : ressources propres (budget communal et budget Chartres Métropole)

- Le délai de validité des offres est fixé à 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

- L'avis d'attribution relatif à cette procédure sera publié au Journal Officiel de l'Union Européenne.

- Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Orléans - 28 rue de la Bretonnerie - 45057 Orléans Cedex 1 - pays: France - courriel: greffe.taorleans@juradm.fr - téléphone: +33 238775900 - fax: +33 238538516 - adresse internet: <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>

- Précisions concernant les délais d'introduction de recours: référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R.551-6 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat / référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants et R.551-7 à R.551-10 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA / Recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-Et-Garonne ", qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de

publicité appropriées

- Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : greffe du tribunal administratif d'Orléans - 28, rue de la Bretonnerie - Orléans Cedex 1 (45057) - pays: France - courriel: greffe.taorleans@juradm.fr - téléphone: +33 238775900 - fax: +33 238538516 - adresse internet: <http://www.telerecours.fr>

- L'accord-cadre s'exécute dans le cadre d'un groupement de commandes semi-intégré (n°24) conformément aux articles L.2113-6 à L.2113-8 du Code de la commande publique avec les organismes suivants :

- CHARTRES MÉTROPOLE ;

- VILLE DE CHARTRES ;

- CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) ;

- CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS).

A noter que le CCAS et le CIAS n'ont pas de besoins propres pour le présent accord-cadre.

**Date d'envoi du présent avis**

06 mars 2023